



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

BUDGET 2020 : UN RÉPIT POUR NOS CONTRIBUABLES

Sayabec, le 18 décembre 2019 – Réunis en assemblée extraordinaire le 17 décembre dernier, les membres du conseil de la Municipalité de Sayabec ont adopté le budget de l'exercice financier 2020 prévoyant un gel du taux de la taxe foncière générale ainsi qu'une hausse des investissements en infrastructures.

Le budget, dont les revenus et les dépenses totalisent 4 291 688 \$, est en hausse de 6,13 % comparativement à l'an dernier. Toutefois, il prévoit un gel du taux de la taxe foncière générale à 1,0256 \$ du 100 \$ d'évaluation pour les catégories d'immeubles résidentiels et agricoles, 1,3672 \$ du 100 \$ d'évaluation pour les immeubles de six logements et plus, 1,5096 \$ pour les commerces et 1,5728 \$ pour les industries.

« Rappelons-nous qu'en 2019, avec l'arrivée du nouveau rôle d'évaluation, nous avons demandé un important effort fiscal à nos contribuables. Cette année, c'est à la Municipalité de Sayabec de faire un important effort. De concert avec la direction générale, les membres du conseil et nos employés ont identifié des solutions afin d'optimiser et de diminuer les dépenses de fonctionnement. Cet exercice démontre notre souci de maintenir une saine gestion des finances publiques », a souligné le maire de Sayabec, Marcel Belzile.

Dans le cadre de cet exercice, le conseil municipal a procédé à une restructuration administrative et à l'abolition du poste de directeur des travaux publics. « Nous avons réévalué nos besoins face au personnel-cadre en tenant compte du fait que nous sommes une municipalité comptant 1 793 habitants et offrant une gamme élargie de services à notre population. »

La taxe spéciale « réseau routier » passe de 0,0424 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,0456 \$ en raison du financement des plans et devis pour le projet de réfection de la Route du Lac Malcolm alors que la taxe de service pour l'aqueduc diminue de 49 \$ pour s'établir à 440 \$ par unité en 2020.

La taxe de service de l'assainissement des eaux demeure à 214 \$ par unité alors que la taxe de service pour la collecte et l'enfouissement des matières résiduelles est en hausse de 34 \$ passant de 230 \$ à 264 \$ l'unité.

Malgré la crise secouant le milieu de la récupération, la hausse des coûts liés à l'enfouissement des matières résiduelles et l'augmentation des coûts pour la disposition des matières organiques, totalisant une augmentation de 20 % pour Sayabec, la hausse de la taxe de service est limitée à 14,7 % pour 2020. « La Municipalité a appliqué des mesures compensatoires afin de limiter la hausse de ces coûts hors de notre contrôle », précise M. Belzile.

Le nouveau pacte fiscal conclu entre Québec et les Municipalités générera des revenus additionnels de 83 570 \$ pour Sayabec en 2020 alors qu'un montant de 50 221 \$ provient de la diminution des dépenses de fonctionnement, et ce, malgré les augmentations salariales de 2,25 % et les changements d'échelons du personnel municipal prévu à la convention collective. Soulignons que les quotes-parts versées à la MRC de La Matapédia diminueront de 2 245 \$, une baisse de 0,48 % par rapport à 2019.

L'achat d'une surfaceuse électrique au Centre sportif David-Pelletier, la mise aux normes des installations au terrain de balle-molle Normand Bellavance et à la piste d'athlétisme ainsi que le projet d'aménagement urbain des rues Fenderson et Boulay comportant la plantation d'arbres aux abords de la voie ferrée figurent au nombre des projets retenus par le conseil municipal pour l'année 2020 dans le cadre du programme triennal en immobilisations 2020-2021-2022.

Les élus sayabécois continuent de porter une attention particulière à la gestion de la dette à long terme. « Nous avons maintenant un plan de gestion de notre dette à long terme pour diminuer le niveau d'endettement de la Municipalité. Les deux prochaines années seront cruciales pour rétablir l'équilibre », explique Marcel Belzile.

En conclusion, le maire de Sayabec se réjouit du budget 2020 présenté et remercie le conseil ainsi que les employés municipaux pour leurs efforts concertés.

- 30 -

Entrevue :

M. Marcel Belzile, maire
Municipalité de Sayabec
418 536-5440 poste 1404
marcel.belzile@mrcmatapedia.qc.ca

M. Joël Charest, directeur général
Municipalité de Sayabec
418 536-5440 poste 1405
joel.charest@mrcmatapedia.qc.ca

TABLEAU DES DÉPENSES 2020

POSTE BUDGÉTAIRE	BUDGET 2020	BUDGET 2019	ÉCART (%)
ADMINISTRATION GÉNÉRALE (conseil municipal, gestion administrative, évaluation et réseau biomasse)	601 853 \$	621 994 \$	- 3,24 %
SÉCURITÉ PUBLIQUE (SQ, service incendie et sécurité civile)	272 146 \$	266 690 \$	+ 2,05 %
TRANSPORTS (voirie, déneigement, éclairage des rues et transports collectifs)	561 713 \$	568 357 \$	- 1,17 %
AMÉNAGEMENT URBANISME ET DÉVELOPPEMENT (inspecteur municipal, urbanisme, comité de développement socio-économique, agente de développement local (MRC), Gare patrimoniale/Maison de la culture)	123 990 \$	143 296 \$	-13,47 %
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE (Office municipal d'habitation, démarche Municipalité amie des aînées (MADA))	43 800 \$	33 571 \$	+ 30,47 %
LOISIRS ET CULTURE (coordonnatrice en loisirs, centre sportif, centre communautaire, parcs et terrain de jeux, entente de développement culturelle)	458 118 \$	423 205 \$	+ 8,25 %
FRAIS DE FINANCEMENT (intérêts et remboursement en capital sur la dette à long terme)	1 356 661 \$	1 181 855 \$	+ 14,79 %
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS (investissements dans les infrastructures, remboursement fonds de roulement, affectation réserve financière assainissement des eaux)	176 871 \$	60 419 \$	+ 192,74 %
<u>TOTAL</u>	<u>4 291 688 \$</u>	<u>4 043 992 \$</u>	<u>+ 6,13 %</u>

TABLEAU DES REVENUS 2020

POSTE BUDGÉTAIRE	BUDGET 2020	BUDGET 2019	ÉCART (%)
TAXES (taxes foncières générales, taxe spéciale réseau routier, taxes de secteurs, taxes de services)	2 538 698 \$	2 563 387 \$	- 0,96 %
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES (paiements tenant lieu de taxes : terres publiques, écoles, CPE et bureau de poste)	113 182 \$	110 565 \$	+ 2,37 %
TRANSFERTS (péréquation, redevances collecte sélective, vente d'énergie biomasse, subventions pour le remboursement des emprunts à la charge du gouvernement)	1 190 197 \$	960 266 \$	+ 23,94 %
SERVICES RENDUS (revenus de locations des emplacements et services municipaux, contrat de déneigement Transports Québec)	219 675 \$	192 414 \$	+ 14,17 %
IMPOSITION DE DROITS (licences, permis et droits de mutation)	18 800 \$	49 000 \$	- 61,63 %
INTÉRÊTS (revenus de placements, intérêts et pénalités sur arriérés de taxes)	19 100 \$	14 100 \$	+ 35,45 %
AUTRES REVENUS (redevances éoliennes, affectation du surplus accumulé pour le service de la dette, contribution promoteur route de Ste-Paule, autres revenus)	192 036 \$	154 260 \$	+ 24,49 %
<u>TOTAL</u>	<u>4 291 688 \$</u>	<u>4 043 992 \$</u>	<u>+ 6,13 %</u>

